

Communiqué de presse – Lundi 26 mai 2025

Le Service Civique de nouveau menacé !

*En septembre, 15 000 jeunes risquent
d'être sacrifiés et des milliers d'associations
encore une fois pénalisées*

Alors que le Service Civique célèbre ses 15 ans et que les ministres de la jeunesse et des comptes publics se sont félicités de son impact et de son efficacité, le gouvernement a annoncé une réduction du nombre de missions en 2025 : 72 000 jeunes financés contre les 87 000 initialement annoncés pour l'année civile. Sans levée rapide, avant l'été, de ce gel du budget alloué au dispositif, ce seront mathématiquement 15 000 missions qui seront supprimées... dès la rentrée de septembre !

Cette décision constitue un recul inacceptable tant pour les jeunes en quête d'engagement que pour les structures qui les accompagnent.

Pourtant, en février dernier, juste après que le Service Civique ait été une première fois fortement impacté par un arrêt brutal des missions, Amélie de Montchalin et Marie Barsacq réaffirmaient que l'État respecterait les engagements initialement pris.

À peine trois mois plus tard, cet engagement est remis en cause, suscitant incompréhension et colère parmi les acteurs de terrain qui ont construit ce dispositif depuis plus de 15 ans. D'autant que l'année 2025 devait également marquer une nouvelle étape avec le déploiement du Service Civique écologique, une réponse efficace à l'éco-anxiété des jeunes et à l'urgence climatique. Une nouvelle fois cette année, les jeunes comme leurs structures d'accueil voient leur confiance ébranlée par des arbitrages budgétaires à courte vue.

Aussi, cette décision manifeste une contradiction totale avec la volonté du Président de la République et du Premier Ministre de sauvegarder la jeunesse et de construire la cohésion nationale.

Alors que les jeunes sont les premiers concernés par les crises sociales, économiques et environnementales, le Service Civique leur apporte une réponse concrète pour s'engager dans des projets qui ont du sens et leur font regagner confiance en eux et en une société meilleure. Le Service Civique offre un cadre d'engagement valorisant, une expérience structurante, une ouverture sur le monde et sur soi. Plus encore, rassemblant des jeunes de tous horizons, il est un important levier en faveur de la mixité sociale.

Priver 15 000 jeunes de cette opportunité, c'est leur tourner le dos à un moment où ils en ont plus que jamais besoin.

PLATEFORME
INTER-ASSOCIATIVE
POUR LE
SERVICE CIVIQUE

Cette décision affecte également la capacité d'action des associations, des établissements publics et des collectivités qui accueillent ces volontaires. La rentrée de septembre concentre plus de 60 000 engagements chaque année : la baisse annoncée représente donc une chute de plus de 20 % pour cette période-clé. Après la suspension brutale des contrats en février dernier, cette nouvelle restriction provoque une instabilité profonde dans les projets d'accueil et de développement portés par les associations. Plus encore, ceci intervient alors que les structures associatives sont particulièrement fragilisées (sous-financement chronique, incertitudes sur les subventions publiques, recul des aides à l'emploi).

À l'heure où les moyens alloués aux associations diminuent et que les besoins sociaux s'accroissent, réduire encore leur capacité d'accueil de jeunes volontaires revient à affaiblir gravement une dynamique d'engagement, d'accompagnement et de solidarité.

Le Service Civique est une politique publique qui fonctionne. Il incarne une vision positive de la jeunesse, mobilise les énergies locales et contribue à redonner du sens et de l'unité à notre société.

La Plateforme inter-associative pour le Service Civique appelle solennellement le gouvernement à revenir sur cette décision et à préserver le budget voté pour le Service Civique en 2025.

Les associations jouent un rôle essentiel dans le Service Civique : elles en sont à l'origine, et représentent aujourd'hui encore 60 % des organismes d'accueil. Depuis 2010, elles ont permis à plus de 500 000 jeunes de s'engager.

La Plateforme inter-associative pour le Service Civique (PISC) rassemble une grande partie des associations investies dans l'accueil et l'accompagnement des volontaires en Service Civique, dans tous les domaines. Ce collectif, animé par Le Mouvement associatif, regroupe une trentaine de membres actifs, ainsi qu'une vingtaine d'associations qui s'y associent ponctuellement, notamment pour des prises de parole publiques.

32 ASSOCIATIONS SIGNATAIRES

Action contre la faim | AFEV | Aime ONG | Animafac | APF France handicap | Apprentis d'Auteuils | Association Beauval Nature | Association nationale des Tiers-Lieux | CCSC-Volontariats | Collectif pour un Service Civique Européen | Emmaüs France | Familles Rurales | Fédération nationale des Francas | France Nature Environnement | Fondation Armée du Salut | Générations futures | La FAGE | La Fédération des Parcs naturels régionaux | La Ligue de l'enseignement | La LPO | Le Mouvement associatif | Le Mouvement associatif Sud-Paca | Les MJC de France | Les Petits débrouillards | Petits Frères des Pauvres | Scouts et Guides de France | UNAF | UFCV | UNCPPIE | UNIOPSS | Unis-Cité | Visa AD

CONTACT

Mickaël HUET

Délégué général du Mouvement associatif

mhuet@lemouvementassociatif.org